



Résiliation pour changement de domicile

Par **Marie**, le **07/04/2010** à **09:36**

Bonjour,
J'ai déménagé au mois de septembre. J'ai donc envoyé une Lettre recommandée de résiliation accompagnée de mon bail sortant à la MAAF qui a refusé ma résiliation car pour eux le risque n'a pas changé d'un logement à l'autre. Je me situe au 31000 Toulouse (plein centre) et maintenant au 31500 vers le bd des crêtes. J'avais cependant à l'époque un garage en plus de mon appartement pour garer ma moto, ce que je n'ai plus actuellement. Donc, pour moi le risque a changé puisque ma moto dort dans la rue à présent.
Que dois-je faire puisqu'après 2 Lettres Recommandées avec AR ils restent sur leurs positions ?
De plus ils ne veulent pas m'envoyer mon relevé d'information et ils m'obligent à passer à l'agence.
(Depuis j'ai résilié mon contrat à échéance mais j'ai un dû de septembre à décembre que j'estime ne pas avoir à payer)
Merci par avance pour ceux qui pourront m'apporter une réponse.